

## 060322 Transrun

Le RUN, réseau urbain neuchâtelois est reconnu par la Confédération comme l'un des 25 projets modèles de Suisse. Depuis 2005, c'est également un projet modèle en matière de politique régionale.

Le RUN est largement soutenu par la population neuchâteloise et ses autorités. Le Grand Conseil l'a adopté dans le cadre de sa conception directrice de l'aménagement du territoire. Il tient à créer un développement cantonal cohérent, intégré, unitaire. Les citoyens en ont également débattu lors de trois journées de discussion en 2004. Il mobilise tous les acteurs qui estiment, comme Denis de Rougemont, que « l'avenir, c'est notre affaire ».

Ce projet a pour but de relier les villes du canton de Neuchâtel, qui sont très proches en kilomètres et de n'en faire plus qu'une seule grande agglomération. Relier, cela veut dire aussi favoriser l'accessibilité et donc améliorer les transports entre les villes. Le RUN est ainsi indissociable du Transrun, c'est-à-dire, d'une liaison rapide entre les trois villes du canton.

Le développement économique, social et culturel de l'Europe se fait de plus en plus au niveau de grandes régions. Notre agglomération neuchâteloise peut jouer ce rôle de pôle urbain de développement régional de l'Arc jurassien, pour autant qu'elle ne forme qu'une seule entité, c'est-à-dire, qu'elle soit unifiée par des moyens de transport performants. Or les nôtres ne le sont pas autant qu'il le faudrait à l'heure actuelle. Si la liaison routière Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds s'est bien améliorée ces dernières années, ce n'est pas le cas de la liaison ferroviaire, qui date de la construction des chemins de fer et ne correspond plus du tout aux besoins de la population. Nous devons disposer d'un réseau express régional RER, qui relie les centres urbains.

Ce besoin est encore plus urgent dès lors que nous voulons conserver une certaine activité dans l'ensemble du canton, que nous voulons décentraliser l'administration et maintenir à La Chaux-de-Fonds et au Locle des activités industrielles de pointe, des pôles de recherche, des centres scolaires de haut niveau, HES et HEP, et une vie culturelle susceptible d'attirer des décideurs.

En outre, l'augmentation régulière du trafic dans le tunnel routier de la Vue-des-Alpes a pour conséquence d'engorger la route et la traversée de La Chaux-de-Fonds aux heures de pointe. Il est prévu que le tunnel et le centre de la ville seront saturés en 2015. Sans aucune mesure, la construction d'un second tube sous la Vue-des-Alpes est inéluctable.

Devoir parcourir près de 30 km en 31 minutes entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds (qui ne sont distantes que de 14 km), ni pas rationnel. On est à Lausanne ou à Berne presque aussi vite qu'à La Chaux-de-Fonds, depuis Neuchâtel. En outre, les tunnels actuels ne permettent pas de garantir la sécurité en cas d'incendie, ni le croisement si l'on veut augmenter les cadences.

La création d'un RER neuchâtelois va aussi dans le sens du développement durable et d'un rééquilibrage des transports entre le rail et la route. Le potentiel de

récupération de clientèle est relativement important. Avec une bonne liaison, le rail pourrait prétendre à 25% de part de marché, alors qu'il n'en a que 10% aujourd'hui.

Cette liaison est indispensable au développement de notre canton et nous ne pouvons qu'insister pour que le Conseil fédéral prenne aussi rapidement que possible ce projet en considération, car il remplit les conditions posées par la Confédération.

Le rapport coût – avantages du Transrun est extrêmement intéressant. C'est probablement le seul projet ferroviaire actuel qui permet de diviser par deux le temps de parcours sur une ligne reliant deux entités urbaines comptant plus de 120'000 habitants, de doubler la cadence et de multiplier par 5 la fréquentation. Cela permettrait de faire passer un train tous les quarts d'heure sans augmenter les frais d'exploitation.

En revanche, on peut se poser la question en ce qui concerne la définition que donne l'OFS d'une agglomération. Nous préférons la notion d'espace fonctionnel, sans quoi, cela signifierait que nous n'aurions que cinq agglomérations dans notre pays. Nous estimons que les centres urbains de moyenne importance doivent créer des réseaux et des synergies entre eux pour devenir des pôles de développement périphériques. C'est nécessaire à notre vision de l'aménagement du territoire, qui a toujours eu pour but de maintenir la vie dans toutes les régions de notre pays et non pas seulement dans quelques cités du plateau. Le RUN est d'ailleurs mentionné depuis 2001 dans le rapport du Conseil fédéral sur la politique des agglomérations. Nous désirons qu'il le reste. Si l'on considère aussi l'espace transfrontalier, le RUN a la possibilité de devenir l'un des pôles les plus dynamiques de l'espace jurassien transfrontalier.

Pour le canton de Neuchâtel, le projet de Transrun est urgent, car toute la politique de développement se met en place autour du concept du RUN, or ce concept reste une coquille vide sans le Transrun.

J'espère donc que le Conseil fédéral se penchera incessamment sur cette question et comprendra le souci du gouvernement neuchâtelois.